



PRÉFECTURE MARITIME DE LA MÉDITERRANÉE



DIVISION « ACTION DE L'ETAT EN MER »

Toulon, le 06 JUIN 2018

N°50120PREMAR MED/AEM/NP

Le vice-amiral d'escadre Charles-Henri de la Faverie du Ché
préfet maritime de la Méditerranée

à

Destinataires in fine

OBJET : prévention des risques pour la saison estivale 2018

Tous les ans, la fréquentation du littoral méditerranéen augmente très fortement lors de la saison estivale. Les loisirs nautiques, sources d'épanouissement pour les nombreux plaisanciers, peuvent aussi être source d'accident.

Afin de rendre la mer plus sûre, et dans le cadre de mes responsabilités en matière de sauvegarde de la vie humaine en mer, je mets en place chaque été une campagne de sécurité des loisirs nautiques.

Cette action s'inscrit dans un partenariat avec les cinq fédérations françaises représentant les principales activités nautiques pratiquées en Méditerranée pour cibler au mieux les meilleurs axes de prévention.

Ainsi, il m'apparaît que les loueurs d'engins nautiques de plage sont des vecteurs essentiels pour la transmission des consignes de sécurité à l'ensemble des vacanciers, tant novices qu'expérimentés. C'est pourquoi, je souhaiterais pouvoir bénéficier du soutien des professionnels de la mer que vous êtes pour nous permettre de mener à bien notre action de sensibilisation des risques en mer.

Pour nous aider dans notre démarche, je vous ferai parvenir des supports qui pourront être distribués à chaque usager. Vous pourrez contacter mes services pour toute autre question ou suggestion à l'adresse suivante : premar.aem.orsec@premar-mediterranee.gouv.fr

Je vous remercie de l'attention que vous voudrez bien porter à ce projet et de votre indispensable coopération pour que la saison estivale 2018 soit la plus sûre possible pour tous.

Pour le préfet maritime de la Méditerranée et par délégation,
le commissaire général Thierry Duchesne
adjoint au préfet maritime,
chargé de l'action de l'Etat en mer.

DESTINATAIRES :

- Loueurs de matériels nautiques

COPIES :

- Monsieur le président de la fédération française de voile (ligue OCCITANIE et PACA)
- Monsieur le président de la fédération française de vol libre
- Monsieur le président de la fédération française de sports sous-marins
- Monsieur le président de la fédération française de canoë-kayak
- Monsieur le président de la fédération française de surf (délégué technique régional Sud Est)
- Ministère des sports (bureau protection des usagers)
- SNSM (inspecteur général pour la Méditerranée)
- CROSS MED
- Monsieur le délégué à la mer et au littoral
- Mairies (office du tourisme et cabinet du maire).
- ADJ/PREM
- AEM/ORSEC-GDR
- Archives (dossier n°140 - chrono).